

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
11/01/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°01-01

Objet : Fixation du
montant du loyer du
logement du 12 rue des
Acacias

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit janvier à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian , Maire.

Présents : M. SANS (proc.), Mme GERARD, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANA, GRANGE(Proc), MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)
M. EVIN (Proc. Mme GRANGE)

Mme DALLA-ZANNA a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le pavillon T4 situé au n°12 rue des Acacias 31360 Boussens s'est libéré. Avant sa remise en location, des travaux y ont été réalisés.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant du **loyer mensuel à 570 €**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **De fixer le montant du loyer mensuel du logement communal pavillon T4 situé au n°12 rue des Acacias 31360 BOUSSENS à CINQ CENT SOIXANTE DIX (570) EUROS ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **23 janvier 2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 19 janvier 2024

Le Maire,

Christian SANS

